
Renvoi au comité de liquidation de l'adresse de la société populaire séante à Harcourt-Prince (Eure) qui demande à changer son nom, lors de la séance du 26 germinal an II (15 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de liquidation de l'adresse de la société populaire séante à Harcourt-Prince (Eure) qui demande à changer son nom, lors de la séance du 26 germinal an II (15 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 594-595;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29854_t1_0594_0000_11

Fichier pdf généré le 30/01/2023

paix, la tranquillité, le bonheur fera le partage de cette commune.»

NÈGRE aîné (*off. civil*), BIAS Mathieu (*off. civil*), LIBES (*off. civil*), LAUVET aîné (*off. civil*), BELITRAND (*maire*).

13

Les sociétés populaires de Pontarlier, de Briennon-sur-Armançon, département de l'Yonne, et d'Yssingaux, département de la Haute-Loire, informent la Convention, qu'elles viennent d'envoyer aux frontières, chacune un cavalier monté, armé et équipé à leurs frais : « Si leurs facultés, disent-elles, eussent répondu à leurs intentions, elles auroient fait partir des escadrons. »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[Pontarlier, 19 germ. II] (2).

« Représentants,

Notre Société a, dès le 25 frimaire dernier, formé le projet d'offrir à la patrie, un cavalier jacobin, bien monté et équipé.

Dès cette époque la souscription a été ouverte mais le peu de fortune des sans-culottes a retardé quelques momens le vœu de la Société; quoiqu'il en soit, Citoyens représentans, un de nos frères est armé, équipé et monté; il a juré de vaincre ou de mourir et a joint à Besançon le dépôt indiqué. Si nos fortunes répondaient à notre patriotisme nous fournirions pas un homme, mais un grand nombre de bataillons. S. et F. »

JASTREVERDIER (*présid.*), LEBEL (*vice-présid.*), DORRON l'aîné (*secrét.*), PERNET (*secrét.-g^{al}*), LARESCHÉ.

b

[Briennon-sur-Armançon, 21 germ. II] (3).

« Représentants,

Nous ne connaissons plus d'autre culte que celui de la Raison. Nous avons terrassé le monstre de la superstition et du fanatisme. Nous venons de monter et équiper un chasseur jacobin; il va se rendre sur nos frontières et il brûle du désir de partager la gloire de nos braves défenseurs qui combattent pour la cause de la Liberté.

Nous vous renouvelons notre invitation de n'abandonner votre poste qu'après l'anéantissement du dernier conspirateur et l'affermissement de la République. »

DARNUEL (*v.-présid.*), ROBERT (*secrét.*), Robert VARENNE (*secrét.*).

c

[Yssingaux, 12 germ. II] (1).

« Citoyens représentans,

Une conspiration, ouvrage des vils suppôts des Rois, devait entraîner la perte de la représentation nationale et nous replonger dans l'abîme de l'esclavage; par votre amour inviolable pour la République, vous êtes parvenus à déjouer le complot infernal. Déjà plusieurs têtes sont tombées sous le glaive national. Braves Montagnards, vrais amis du peuple, quel droit ne venez vous pas d'acquérir à notre reconnaissance, combien nous vous sommes redevables, qu'il est heureux pour un peuple libre d'avoir pour protecteurs et amis des Montagnards tels que vous; jamais sa liberté ne pourra lui être ravie, vous êtes des garants invincibles qui lui assurent pour toujours son bonheur.

Continuez, braves Représentants, faites tomber les têtes homicides, purgez la République de tous les royalistes, ils sont indignes de jouir des avantages de vos immortels travaux; ennemis de la liberté, nés pour l'esclavage, ils ne méritent pas d'habiter avec des républicains qui veulent la liberté, l'égalité et la fraternité et qui périront tous plutôt que de ramper sous un nouveau tyran. Point de quartier, il faut que le sol de la République ne soit plus infesté de pareils tigres. Cette mesure est indispensable pour le bonheur de la République, nous la demandons et nous l'obtiendrons, et vous ne quitterez votre poste qu'après leur défaite complète. Couverts de lauriers, nous vous proclamerons nos pères et nos libérateurs et partagerons tous ensemble le fruit de vos veilles et de vos travaux. S. et F. »

BESSON (*présid.*), GRANOULHEZ, VISSAGENT, PRIVAT-PEYROL, FARADON, ROUSSON, JOUBERT, OUDIN, CHARREYRE, LAFAYE, JUILLIEN, MAUVIN, MALLET fils, RENOUD (*lieut.*), SIODIER, MALLET, BERJAT, VICTOR, MALLET, MARTIN, FAYOLLE, DESROYS, Pierre MALLET, MATHIEU, CANELIES, MONTANÉ, LAROZE, SOUCHON, [et 8 autres signatures illisibles].

P.S. Notre Société vient d'envoyer à l'armée de la Montagne un cavalier pris dans son sein; et dans notre commune nous avons une fabrique de salpêtre en activité. Sur une invitation faite aux habitants de donner des cendres, il en est rentré dans un jour 400 métaus. Ça va, Ça va, et les têtes des conspirateurs tomberont.

14

La société populaire séante à Harcourt-Prince, département de l'Eure, demande le changement de ce nom en un plus analogue aux sentimens de haine qu'elle a voués à la tyrannie et à ses suppôts: elle annonce qu'elle vient d'établir une caisse de bienfaisance, que la fabrication du salpêtre est en pleine activité; et invite la Convention à ne descendre de la

(1) P.V., XXXV, 237.

(2) C 300, pl. 1058, p. 45.

(3) C 300, pl. 1058, p. 44. Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t).

(1) C 300, pl. 1058, p. 40.

montagne, qu'au son du tambour qui annoncera que la liberté est à jamais conquise, et la République fondée sur des bases impérissables.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de division (1).

15

Les administrateurs du département de police de Paris, font passer le total des détenus dans les maisons d'arrêt et de justice, à l'époque du 25 germinal; il s'élève à 7,366 individus (2).

[Commune de Paris, 26 germ. II. Etat au 25 germ.] (3).

Noms des prisons	Nb. de détenus
Conciergerie	227
Hospice du ci-devant Evêché	131
Grande-Force	712
Petite-Force	312
Irlandois, rue du Cheval Vert	9
Sainte-Pélagie	259
Madelonnettes	300
Montprin, rue N.-D.-des-Champs	36
Abbaye	115
Collège du Plessis	410
Bicêtre	844
A la Salpêtrière	506
Chambres d'arrêt, à la Mairie	129
Fermes	33
Luxembourg	644
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	479
Brunet, rue de Buffon	49
Les Picpus, fauxbourg St-Antoine	192
Réfectoire de l'Abbaye	102
Caserne des Petits Pères	47
Les Angloises, rue Saint-Victor	135
Les Angloises, rue de Loursine	120
Caserne, rue de Vaugirard	97
Les Carmes, rue de Vaugirard	340
Les Angloises, fauxbourg St-Antoine	73
Coignard à Picpus n° 6	36
Ecoissais, rue des fossés Saint-Victor ..	104
Saint Lazare, fauxbourg Saint-Lazare	636
Mahay, rue du Chemin-Vert	30
Lachapelle, rue de la Folie-Renaud	48
Belhomme, rue Charonne, n° 70	99
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire.	112
Total général	7 366

16

L'administrateur provisoire des domaines nationaux, envoie à la Convention nationale l'état des ventes d'immeubles d'émigrés, qui ont eu

(1) P.V., XXXV, 238.

(2) P.V., XXXV, 238.

(3) C 298, pl. 1043, p. 13. Signé Faro, Lelièvre.

lieu dans les différents districts de la République, jusqu'à ce jour; état duquel il résulte que les ventes desdits biens, faites dans 415 districts, situés dans l'arrondissement de 84 départemens, ont produit 241,683,106 liv. 16 sols, sur une estimation de 117,749,094 liv. 12 sous.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines (1)

L'administrateur provisoire des domaines nationaux écrit: Les notes sommaires des ventes d'immeubles provenant d'émigrés, qui me sont parvenues dans le cours de la seconde décade de germinal, présentent le résultat des adjudications prononcées dans 163 districts, à 23,900,071 liv. 8 sols, et ont excédé de 11,908,164 liv. 9 sols 11 deniers l'estimation des biens.

Il résulte de l'état ci-joint, et de ceux précédemment remis sous les yeux de la Convention nationale, que les ventes desdits biens, faites dans 415 districts, situés dans l'arrondissement de 84 départemens, ont produit 241,683,106 liv. 16 sols 10 den., sur une estimation de 117,749,094 liv. 12 sols, et qu'elles ont excédé de 123,934,012 liv. 4 sols 10 den. le montant des estimations; dans le seul département de l'Isère, les ventes se sont déjà élevées à plus de 20 millions, et ont excédé d'environ 14 millions les estimations; dans celui du Var, elles passent 8 millions, et l'excédent est de 5 millions; le département de la Seine-Inférieure présente les mêmes résultats; celui du Nord a vendu pour près de 6 millions desdits biens, l'excédent sur les estimations approche de 4 millions; plusieurs autres présentent des résultats aussi satisfaisans, soit par le produit des ventes faites, soit par le nombre des adjudications prononcées (2).

17

Un membre [MONNEL], au nom des comités des décrets, de salut public et de sûreté générale, annonce que le citoyen Goujon, député suppléant du département de Seine-et-Oise, se présente pour remplacer Hérault; qu'il a été vérifié aux archives: il ajoute, que les renseignemens parvenus au comité des décrets, relativement à ce citoyen, attestent qu'il a toujours brûlé du plus pur patriotisme; en conséquence, il demande son admission en qualité de représentant du peuple

Admis (3).

(1) P.V., XXXV, 238. *Mon.*, XX, 233; *M.U.*, XXXVIII, 426 et 471; *Rép.*, n° 117; *J. Perlet*, n° 571; *Batave*, n° 426; *Mess. Soir*, n° 606; *J. Sablier*, n° 1260; *J. Mont.*, n° 154; *Audit. nat.*, n° 570, p. 1; *C. Eg.*, n° 606, p. 121.

(2) *Débats*, n° 573, p. 425-426; *Bⁱⁿ*, 28 germ.

(3) P.V., XXXV, 238. Minute du P.-V., signée Monnel (C 298, pl. 1031, p. 11). Décret n° 8796; *Batave*, n° 426; *J. Perlet*, n° 571; *C. Eg.*, n° 606, p. 121; *Mess. Soir*, n° 606.